

Le club des Cyclos Serrois 84 a tenu son assemblée générale ce vendredi 1<sup>o</sup> décembre 2023 à 18h à la salle des fêtes de SERRES.

Sur les 51 licenciés que compte l'association, 35 sont présents, les autres excusés ou absents.

Le président Roland LIENS ouvre la séance.

Il remercie Angelo MACAGNAN, conseiller municipal qui représente le maire et Francis YERNAUX, président du CODEP 84 pour leur présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des rapports
- Renouvellement du Conseil d'administration et du bureau
- Présentation des activités 2024
- Questions diverses

### **Présentation du rapport moral :**

La secrétaire, Christine SALETES fait lecture du rapport moral de l'année 2023 et rappelle les activités du club sur l'année :

Le club a organisé ses 2 rallyes, celui des Bosses du Comtat le samedi 13 mai et celui du rallye de la fête votive de Serres le samedi 5 août. Malgré le mauvais temps ces rallyes ont rassemblé un grand nombre de participants.

Le club a participé à 28 rallyes de cyclotourisme dans le département mais aussi dans le Gard et les Bouches du Rhône.

126 sorties entrainement ont été organisées en 2023.

Quelques spécialistes longues distances sur 2023 : Pascal qui est allé en Roumanie en parcourant 3074 kms avec 14300 m de dénivelé en 19 étapes soit une moyenne de 162 kms par jour avec 750 m de dénivelé.

Et aussi Jean-Yves et David qui ont fait en août le Paris-Brest-Paris, épreuve de 1120 kms avec 11890 m de dénivelé à réaliser en moins de 90 heures.

Au sein du club des grands rouleurs : Philippe, Bruno, David et René ont fait plus de 10.000 kms sur l'année.

Les 3 séjours découverte ont mené les participants à Ste Maximin la Sainte Beume du 18 au 21 mai, en Lozère du 20 au 24 juin et dans les Baronnies le dernier week-end de septembre.

Quelques projets pour les séjours 2024 : le 1° à LAMALOU les Bains pour l'Ascension, le second près du Mont Genève, le Lautaret et le Galibier et le dernier un week-end dans la Drôme.

Pour 2024, le rallye des Bosses du Comtat aura lieu le samedi 4 mai et celui de la fête le samedi 3 aout.

En 2024, 5 féminines du Club, Gisèle, Manu, Sylvie, Virginie et Christine participeront au rassemblement des féminines à « Ensemble à Paris »

### **Présentation du rapport financier**

Jean-Pierre THEMINES fait lecture du rapport financier. Il précise que la bonne santé financière du club vient principalement de l'aide des sponsors.

Le président de la séance met aux voix le rapport moral et le rapport financier conformément à l'ordre du jour.

L'assemblée générale adopte ces deux rapports à l'unanimité.

### **Renouvellement CA et bureau.**

Les 6 membres à renouveler sont :

Alain CARLE, Roland LIENS, Christian MATHIEU, Christine SALETES, Jean-Pierre THEMINES et Claude BOERI

Sur les 6 membres renouvelables Claude BOERI souhaite arrêter et les 5 autres restent dans le CA.

François JUMEL qui n'était pas dans les membres renouvelables démissionne du bureau et du CA.

Le président propose de les remplacer par Frédéric BAGNOL qui prendra le poste de vice-président et Jean-Loup MARRARI en qualité de coach : adopté à l'unanimité.

Le bureau se réunira pour attribuer les nouvelles fonctions de chacun.

### **Pas de questions diverses.**

### **Remerciements**

Le président remercie la mairie pour le prêt des salles et les partenaires pour leur aide.

Il rappelle qu'à la création du club en 2005 l'effectif était de 12 licenciés et qu'il est de 51 en 2023

Le président remercie la presse pour sa présence ainsi que les membres du CODEP présents et donne la parole Angelo MACAGNAN pour la mairie de Carpentras et Francis YERNAUX pour le CODEP 84.

### **Remise des récompenses**

Le président passe à la remise des récompenses pour les licenciés les plus impliqués dans la vie du club et à ceux qui ont le plus participé aux sorties et aux rallyes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'assemblée générale ordinaire se termine par un apéritif suivi d'un repas.

La secrétaire

Christine SALETES